

LA CHARTE ANTIRACISTE

« *La meilleure façon de servir la République est de redonner force et tenue au langage* »

Résolument attaché(e) aux valeurs de la République, je soussigné(e) Emmanuel Jacron, candidat(e) à la Présidence de la République, m'engage solennellement à adhérer aux principes défendus dans la présente charte antiraciste :

Préambule

L'expression du racisme, de l'antisémitisme, de la xénophobie et de l'homophobie s'est libérée dans notre pays. Le rejet de l'autre se banalise sous l'effet de mots qui hystérisent l'opinion publique. Chaque fait divers devient le prétexte à la normalisation de la haine. Les extrémistes de tous bords, et notamment le Front National, en sont les premiers responsables et les premiers bénéficiaires. Ils instrumentalisent la campagne électorale pour désigner des boucs-émissaires, propager des stéréotypes, agiter les peurs, réveiller les pires fantasmes et appeler à la discrimination et à la haine. Tout ceci concourt à diviser les Français, à les dresser les uns contre les autres et à fracturer l'unité nationale. Tout commence par des mots et se termine dans l'affrontement et la violence.

À l'heure où s'ouvre la campagne électorale, un sursaut républicain s'impose.

Il est urgent de redonner à la parole publique force, tenue, dignité et éthique. La France est fille des Lumières. Elle a proclamé l'universalité des Droits de l'Homme et du Citoyen et forgé la devise « Liberté, Égalité, Fraternité ». Les représentants de la Nation sont garants de cet héritage.

Les Français vont élire leur Président et leur Assemblée nationale. Les candidats à ces élections ont une responsabilité particulière lorsqu'ils s'expriment : celle d'incarner pleinement les valeurs de la République au-delà de leur appartenance politique et de combattre, sans faiblesse, sans complaisance et sans ambiguïté, la prolifération des extrémismes.

Engagements solennels

Article 1. Au cours de la campagne électorale, dans le cadre d'un débat public libre et démocratique, je veillerai à m'exprimer avec le souci permanent de l'éthique républicaine, de la cohésion nationale et de la paix civile, en jetant toute forme de racisme, d'antisémitisme, de xénophobie et d'homophobie.

Article 2. Je m'engage à combattre et à faire battre, dans les urnes, tous ceux qui auront eu une expression publique marquée par le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie ou l'homophobie.

Fait à Paris, le 11/04/2017

